

# **Sixième Conférence Africaine sur la Population**

## ***La Population Africaine : Passé, Présent et Futur***

**Ouagadougou – Burkina Faso, 5 – 9 Décembre 2011**

### **Sous-thème 6 : Enfants, Jeunes et transitions vers l'âge adulte**

#### **Séance 6.2 : Tendances et déterminants de la scolarisation**

**Séance posters 3**

#### **Communication**

#### ***La non-scolarisation des enfants en situation de handicap au Burkina Faso : profils et mesure des contributions des facteurs associés***

Moussa BOUGMA  
démographe à l'Institut National  
de la Statistique et de la Démographie (INSD)  
du Burkina Faso

Février, 2011

## Introduction

L'Éducation Pour Tous (EPT) figure parmi les priorités en matière de développement : deux objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), à savoir « Assurer l'éducation primaire pour Tous » (Objectif 2) et « Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes » (Objectif 3) ont été adoptés par les Nations Unies en 2000. Par ailleurs, le Cadre d'action du Forum de Dakar tenu en 2000, dix ans après le premier Sommet mondial sur l'éducation pour tous à Jomtien (Taïlande), a réaffirmé une fois encore la nécessité d'une mobilisation internationale en vue d'accélérer l'avènement de la Scolarisation Primaire Universelle (SPU) (UNESCO, 2000). L'un des objectifs du Plan d'action du Forum de Dakar est de « faire en sorte que, d'ici 2015, tous les enfants, en particulier les filles, les enfants en difficulté et ceux qui appartiennent à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit, de qualité et de le suivre jusqu'à son terme » (UNESCO, 2000). En effet, la réalisation de la Scolarisation Primaire Universelle (SPU) implique une démarche systématique afin d'atteindre les enfants les plus vulnérables, ceux des zones rurales les plus reculées, ceux des catégories sociales les plus démunies et les enfants ayant des caractéristiques spécifiques les prédisposant à une moindre scolarisation (Kobiané, 2010). Or, beaucoup reste encore à faire à ce niveau, comme le souligne le Rapport Mondial de Suivi de l'EPT 2009 : «... des disparités profondes et persistantes fondées sur la richesse, le sexe, le lieu de résidence, l'appartenance ethnique et autres marqueurs du désavantage constituent un obstacle majeur aux progrès dans le domaine éducatif. Si les gouvernements du monde prennent au sérieux l'éducation pour tous, il faut qu'ils pensent plus sérieusement à lutter contre l'inégalité» (UNESCO, 2009, p. i)<sup>1</sup>.

Parmi les groupes marginalisés à prendre en compte dans la lutte contre l'inégalité en matière de scolarisation, il y a les enfants en situation de handicap qui connaissent une sous-scolarisation particulièrement préoccupante. La sous-scolarisation des enfants de cette couche vulnérable l'est encore plus dans les pays caractérisés par des taux élevés d'enfants non scolarisés, en l'occurrence les pays d'Afrique au sud du Sahara, compte tenu entre autres des conditions économiques difficiles. Selon les chiffres de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), dans les pays en développement, 90 % des enfants souffrant de handicap ne sont scolarisés nulle part.

Au Burkina Faso, l'école est d'abord loin d'être automatique pour tous les enfants. Malgré la nouvelle Loi d'Orientation de l'Education qui rend la scolarisation obligatoire jusqu'à 16 ans, force est de constater que la majorité des enfants de ce pays sont hors du système scolaire : plus de deux millions d'enfants, soit 57,1 % des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base<sup>2</sup>, ne fréquentaient pas l'école en 2006. Pour les enfants présentant un handicap, l'école demeure encore un rêve lointain. Selon Kobiané et Bougma (2009), dans le contexte de faible scolarisation observée au Burkina Faso, les enfants souffrant de handicap sont apparus plus exclus de la scolarisation que ceux sans handicap. Cette sous-scolarisation est plus prononcée chez

---

<sup>1</sup> Cité par Kobiané (2010)

<sup>2</sup> Les enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base sont les enfants âgés de 6 à 16 ans. Parmi eux, l'effectif de ceux qui se trouvaient hors de l'école en 2006, s'élevait à 2 396 801 enfants.

les enfants sourds/muets qui sont apparus encore plus exclus que ceux souffrant d'autres types de handicap.

Outre, les inégalités liées au handicap qui limitent déjà leurs chances de scolarisation, il convient de relever que le cumul des inégalités est également préjudiciable à la scolarisation des enfants vivant avec un handicap. Pour Kobiané (2010), être fille avec un handicap en milieu rural burkinabè, constitue un obstacle majeur à la scolarisation.

Cette sous-scolarisation différentielle suivant la nature du handicap, suscite entre autres, les interrogations suivantes: i) Quel est le profil type des enfants en situation de handicap qui se trouvent hors de l'école burkinabè? ii) Quelles sont les inégalités en matière de scolarisation liées au handicap (et aux autres variables de différenciation) ? Et iii) quelles sont les contributions des facteurs associés (y compris le handicap) à la non-scolarisation de ces enfants?

Afin de donner des éléments de réponses à ces interrogations qui soient à même d'apporter un éclairage sur la scolarisation des enfants souffrant de handicap au Burkina Faso, la communication est structurée en trois sections. La première section présente le contexte socioéconomique des personnes vivant avec un handicap ainsi que les représentations sociales du handicap. La deuxième section aborde les éléments méthodologiques et la troisième section est consacrée à la présentation des résultats issus de l'analyse des données.

## **1 Contexte**

### **1.1 Contexte socio-économique des personnes vivant avec un handicap**

Au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de décembre 2006, le Burkina Faso comptait 168 094 personnes vivant avec un handicap, soit 1,2 % de la population totale du pays qui s'élevait à 14 017 262 habitants. Le handicap est plus masculin car les hommes y sont touchés à 52,7 % contre 47,3 % pour les femmes. Par ailleurs, plus de 80 % des personnes souffrant de handicap résident en milieu rural contre 77 % pour l'ensemble de la population.

Les conditions de vie des personnes vivant avec un handicap d'une manière générale, sont en deçà de celles des autres habitants. En effet, la population des personnes vivant avec un handicap se caractérise généralement par des proportions plus importantes d'analphabètes et d'inactifs. Les résultats du RGPH 2006 révèlent par exemple que 12,5 % des personnes vivant avec un handicap sont alphabétisées et 40,8 % d'entre eux sont des actifs. Ces proportions sont nettement plus faibles que celles observées au niveau de l'ensemble du pays qui sont respectivement de 26,2 % et 59,1 %. Cela pose le problème de l'insertion des personnes vivant avec un handicap, qui ont moins de chance de trouver un emploi comparativement aux personnes sans handicap.

Par ailleurs, les personnes qui souffrent de handicap sont souvent isolées et socialement marginalisées. Elles sont démunies, peu ou pas scolarisées. En effet, les enfants ayant un

handicap ont un faible accès aux structures éducatives, et ceux qui arrivent à y accéder, passent peu de temps à l'école comparativement aux enfants sans handicap. Selon Kobiané (2010), un enfant vivant avec un handicap passe en moyenne 3,6 ans à l'école alors que celui sans handicap y passe 6,2 ans. Ce résultat montre que les enfants vivant avec un handicap et qui ont eu la chance d'être scolarisés, quittent précocement l'école sans avoir acquis les compétences minimales si l'on se réfère au critère de l'UNESCO selon lequel, l'achèvement du cycle primaire (6 ans sans redoublement) est indispensable pour qu'une personne reste durablement alphabétisée. D'ailleurs, l'un des objectifs du Cadre d'action du Forum de Dakar, précise clairement qu'au-delà de l'accès de tous les enfants à un enseignement primaire, des efforts devront être faits pour que les enfants suivent surtout cet enseignement de base jusqu'à son terme (UNESCO, 2000).

## **1.2 Représentations sociales du handicap au Burkina Faso**

Traditionnellement, les causes du handicap sont de cinq ordres : les maladies de Dieu, les maladies du « destin », les maladies dues aux génies, les maladies imputables aux ancêtres et enfin les maladies causées par les sorciers (HERAUD M., 2005). Ces causes déterminent le traitement réservé aux personnes souffrant de handicap dans la société. Ces dernières perdent souvent le statut social qui était le leur, et la société leur attribue de nouveaux rôles, ceux de mendiants et assistés. Ainsi, ces personnes sont à la fois frappées par leur infirmité et par l'exclusion dont elles font l'objet dans la communauté.

Ouédraogo et Nyaméogo (2000) soulignent à cet effet que dans tous les secteurs de la vie active, les personnes souffrant de handicap sont confrontées à de multiples formes de discrimination : logement, transport, relations de couple, vie familiale, assistance sociale, participation et représentation politiques). Selon toujours les mêmes auteurs, c'est à travers les contes et les proverbes que l'on décèle l'image que la société burkinabè se fait de la personne vivant avec un handicap. Elle est décrite comme un personnage vulgaire, ridicule, méprisable, sujet à moquerie. Dans la vie courante, les personnes qui souffrent de handicap sont souvent interpellées par le nom de leur infirmité. La tradition attribue leur sort à la colère et à la malédiction divine : il est dit parfois que si ces personnes sont handicapées, c'est que l'un des membres de leur famille aurait bravé les dieux en commettant des actes interdits par les coutumes.

Sans les abandonner, la société supporte difficilement les personnes vivant avec un handicap. Elles sont perçues comme des parasites et quand elles arrivent à s'insérer dans la vie socio-économique, elles n'ont pas droit à l'erreur. Cette réaction de la société a ainsi des conséquences néfastes sur les personnes vivant avec un handicap : elle provoque l'agressivité chez certaines et d'autres par contre se replient simplement sur elles mêmes.

## 2 Méthodologie

### 2.1 Concepts et définitions

#### *Handicap*

Le mot handicap vient de l'expression anglaise « hand in a cap » qui signifie « la main dans un chapeau ». Dans la nomenclature internationale des handicaps dite « classification OMS<sup>3</sup> », le concept handicap est organisé en trois composantes articulées entre elles :

- *la déficience* qui correspond à toute perte de substance ou l'altération d'une structure ou fonction psychologique, physiologique ou anatomique;
- *l'incapacité* qui est la traduction fonctionnelle d'une déficience, c'est-à-dire une réduction partielle ou totale de la capacité d'une personne à accomplir une activité de façon considérée comme normale pour l'être humain;
- *le désavantage (ou handicap proprement dit)* qui est social par nature car il résulte pour l'individu, d'une déficience ou d'une incapacité qui limite ou interdit l'individu concerné dans l'accomplissement d'un rôle normal pour lui, compte tenu de son âge, de son sexe et de facteurs sociaux et culturels qui l'empêchent de jouer son rôle.

Au Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 2006, le handicap a été défini comme étant « *une insuffisance ou une déficience des capacités physiques et/ou mentales d'un individu. Ces insuffisances ou déficiences peuvent être congénitales ou acquises. On entend par déficient mental, toute personne atteinte de troubles et désordres mentaux (fou/folle) ou toute personne atteinte d'insuffisance congénitale des facultés intellectuelles (encéphalopathe)* ».

#### *Scolarisation*

La scolarisation désigne le « *processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances dans le cadre du système d'enseignement formel* » Kobiané (2006, p.62). Elle comprend d'une part la fréquentation scolaire qui est le fait d'être ou non dans une structure d'enseignement au moment du recensement, d'autre part l'accès à l'enseignement qui différencie les personnes scolarisées de celles qui ne le sont plus ou qui ne l'ont jamais été.

### 2.2 Source de données

Les données qui sont utilisées dans cette étude sont celles du Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH), réalisé par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) en décembre 2006. La technique de collecte de l'information sur

---

<sup>3</sup> Source : <http://scolaritepartenariat.chez-alice.fr/page143.htm>

le handicap lors de cette opération a consisté à poser systématiquement pour toute personne recensée, la question suivante au chef de ménage (ou son représentant): *(nom de l'individu) souffre-t-il d'un handicap quelconque ?* Afin de ne pas choquer les personnes recensées, il a été instruit aux agents recenseurs d'user de beaucoup de tact en posant cette question. Au cas où une personne recensée souffrait de plusieurs handicaps, il était retenu celui qui apparaissait comme étant le principal handicap. La question ainsi posée comportait un certain nombre de modalités listées avec cependant une modalité «*autre handicap*» qui regroupe toutes les autres modalités rencontrées non listées. Cette façon de procéder comporte à la fois des avantages et des limites qu'il convient de relever.

L'avantage est que toutes les personnes souffrant de handicap sont censées avoir été dénombrés dans la mesure où par définition, le recensement général de la population permet un dénombrement sans omission ni double compte de tous les individus du territoire national. Contrairement aux enquêtes ménages, les recensements généraux de la population sont pratiquement les seules sources de données qui fournissent des effectifs importants de personnes vivant avec un handicap, compte tenu de la rareté du phénomène. Couplée avec les autres caractéristiques individuelles et collectives enregistrées lors du recensement, l'information sur la nature du handicap permet d'appréhender la non-scolarisation des enfants en situation de handicap au Burkina Faso.

Quant aux limites, elles tiennent même à la nature de l'opération de collecte. Kobiané (2010) souligne à ce propos, la difficulté de collecter des informations sur les handicaps à travers une opération aussi lourde que le recensement compte tenu de l'existence d'un certain nombre de représentations sociales sur les handicaps qui peuvent conduire à un refus de déclarer les personnes vivant avec un handicap. Par ailleurs, la détermination du «*principal handicap*» dans le cas où une personne souffre de plusieurs handicaps étant laissée à l'appréciation de l'agent recenseur (qui peut ne pas avoir forcément devant lui la personne handicapée), constitue également une limite objective.

## **2.3 Population cible et variables retenues**

### ***Population cible***

L'étude s'intéresse aux enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base. A la suite de la Loi d'Orientation de l'Éducation du 30 juillet 2007, la période de scolarité obligatoire correspond désormais à la tranche d'âge 6-16 ans. Cependant, nous considérons les enfants âgés de 7-16 ans pour rester en conformité avec l'âge légal d'entrée à l'école, qui, jusque là était de 7 ans.

### ***Variables retenues***

Au-delà des caractéristiques de l'offre (disponibilité et qualité), il existe de nombreux autres facteurs de l'environnement familial qui influent sur les chances de scolarisation des enfants (Chernichovsky, 1985 ; Marcoux, 1994 ; Pilon, 1995 ; Buchmann, 2000 ; Buchmann et Hannum, 2001 ; Kobiané, 2006). Le statut économique du ménage, a un effet sur la scolarisation des enfants : plus le ménage d'appartenance des enfants est

nanti, plus les chances d'accès et d'achèvement à l'école sont élevées (Kobiané et Bougma, 2009). Dans la littérature, certaines caractéristiques des enfants et de leurs parents se sont également révélées être associées à la scolarisation des enfants. Parmi celles-ci et en fonction des informations disponibles dans le RGPH 2006, nous avons retenus en plus du milieu de résidence, les variables relatives aux caractéristiques des enfants (sexe, âge et âge au carré<sup>4</sup>, handicap et statut<sup>5</sup> dans le ménage), aux chefs de ménage<sup>6</sup> (sexe, religion, handicap et niveau d'instruction) et au ménage (statut socioéconomique ou niveau de vie, taille et nombre d'enfants de 0-4 ans).

### ***Qualité des variables retenues***

Pendant la collecte de données, les personnes interrogées peuvent refuser de répondre aux questions. De même, les agents recenseurs peuvent omettre de renseigner une question donnée. Le taux de non réponses est de ce fait un bon indicateur qui permet d'apprécier la qualité des données. Le tableau 2.1 ci-dessous présente les valeurs des réponses valides et non déclarées des différentes variables pour les enfants âgés de 7-16 ans (population cible de l'étude). Il ressort de l'examen des résultats que le niveau de déclaration est acceptable pour toutes les variables. En effet, les taux de non réponses sont nettement en dessous du seuil (en général 5 %) au-delà duquel, les Non Déclarés (ND) constituent un problème à prendre en compte dans l'analyse des données.

**Tableau 2.1 : Réponses déclarées et réponses non déclarées selon les variables d'étude**

<b>Variabes</b>	<b>Effectif des réponses déclarées</b>	<b>Effectif des réponses Non Déclarées (ND)</b>	<b>% des ND</b>
Milieu de résidence	3 716 272	0	0,00
Niveau de vie du ménage	3 716 272	0	0,00
Taille du ménage	3 716 272	0	0,00
Nombre d'enfants de moins de 5 ans	3 716 272	0	0,00
Sexe du chef de ménage	3 716 272	0	0,00
Religion du chef de ménage	3 716 272	0	0,00
Niveau d'instruction du chef de ménage	3 701 653	14 619	0,39
Handicap du chef de ménage	3 716 272	0	0,00
Fréquentation scolaire de l'enfant	3 703 210	13 062	0,35
Sexe de l'enfant	3 716 272	0	0,00
Age de l'enfant	3 716 272	0	0,00
Handicap de l'enfant	3 716 272	0	0,00
Statut de l'enfant dans le ménage	3 704 432	11 840	0,32

<sup>4</sup> L'âge et l'âge de l'enfant au carré ont été utilisés en tant que variables de contrôle.

<sup>5</sup> Le statut de l'enfant dans le ménage est une variable composite que nous avons construite à partir des variables *lien de parenté avec le chef du ménage, survie du père et survie de la mère* combinées avec la résidence des parents.

<sup>6</sup> Les données du RGPH 2006 ne permettent pas d'identifier quels sont les parents des différents enfants présents dans le ménage. Les informations disponibles ne concernent que le chef de ménage qui peut parfois être le grand-père, l'oncle ou une personne sans lien familial avec l'enfant.

## 2.4 Méthodes d'analyse

Pour atteindre les objectifs fixés, nous recourons à la fois aux méthodes descriptives et explicatives. Les méthodes descriptives que nous avons utilisées se composent de l'analyse bivariée et l'Analyse Factorielle des Correspondances Multiples (AFCM<sup>7</sup>). Quant aux méthodes explicatives, elles se résument uniquement à la régression logistique car la variable dépendante qui est la fréquentation scolaire au moment du recensement est de nature dichotomique (fréquente ou pas l'école).

## 3 Présentation des résultats d'analyse

### 3.1 Niveaux de fréquentation scolaire des enfants

En 2006, les enfants âgés de 7-16 ans étaient au nombre de 3 716 272. Parmi eux, 0,56 % présentaient un handicap, soit 20 678 enfants. Les réponses valides sur la fréquentation scolaire ont concerné 3 703 210 enfants de 7-16 ans dont 20 261 en situation de handicap.

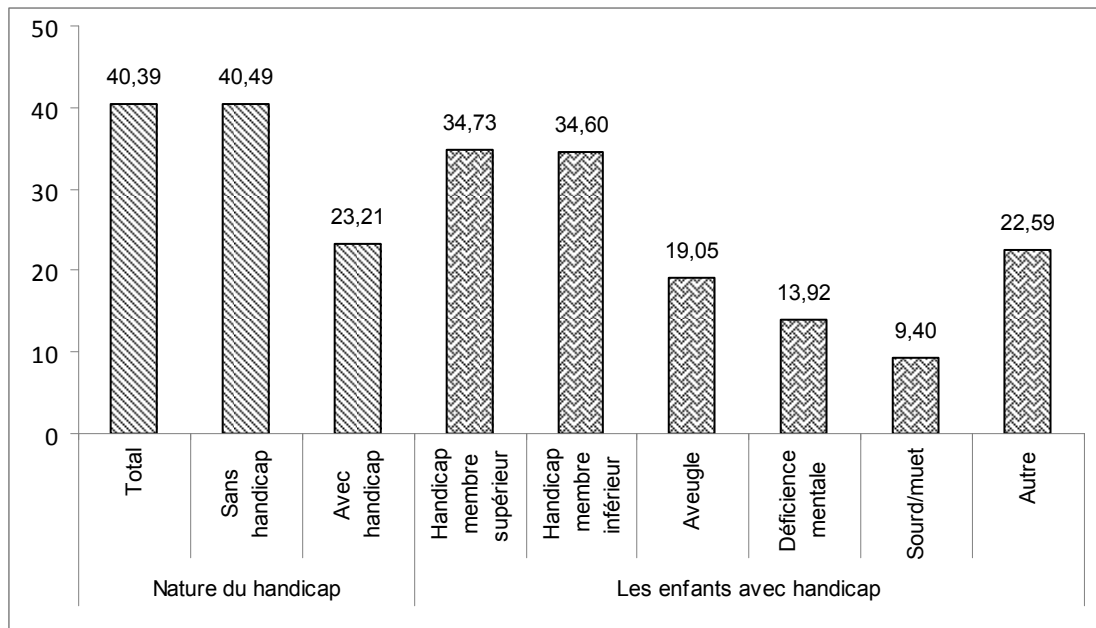
Les résultats montrent que malgré les efforts déployés dans le domaine éducatif au cours des dernières années, force est de constater que l'école pour tous les enfants burkinabè demeure toujours un idéal qui est loin d'être atteint. En effet, il apparaît à travers le graphique 3.1 que près de 60 % des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base, ne fréquentaient pas l'école en 2006. Comme on pouvait s'y attendre, l'examen des résultats selon la nature du handicap, montre que les enfants souffrant de handicap enregistrent les plus faibles taux de fréquentation scolaire, les enfants sourds/muets apparaissant encore plus exclus avec plus de 90 % d'entre eux qui se trouvent hors de l'école. Par ailleurs, l'analyse des taux de fréquentation scolaire selon le sexe, le milieu de résidence, le niveau de vie et les autres variables de différenciation retenue dans la présente étude, révèle également des inégalités déjà connues (tableau A1 en annexe): le taux de fréquentation scolaire (TFS) des garçons (43,14 %) est supérieur à celui des filles (37,51 %) ; le TFS observé en milieu urbain (72,43%) est nettement plus élevé que celui observé en milieu rural (32,00%) ; le TFS des enfants issus des ménages plus nantis (quintile 5) atteint près de quatre fois (3,7) celui des enfants issus des ménages les plus pauvres (quintile 1), soit 73,75 % contre 19,76 %; etc.

---

<sup>7</sup> De la même manière que l'Analyse en Composantes Principales (ACP) permet d'analyser un tableau individus-variables lorsque les variables sont numériques, l'AFCM permet l'analyse d'un tableau individus-variables lorsque les variables sont qualitatives nominales. On construit tout d'abord le tableau disjonctif complet, tableau obtenu en remplaçant dans le tableau d'origine chaque variable qualitative par l'ensemble des variables indicatrices des différentes modalités de cette variable. L'AFCM consiste alors à effectuer une analyse factorielle des correspondances du tableau disjonctif complet (Tenenhaus, 2007). L'interprétation des résultats issus d'une telle analyse a un double avantage : elle permet de faire ressortir les interrelations qui existent entre les différentes variables et de caractériser en même temps les groupes d'individus qui se ressemblent.



**Graphique 3.1 : Taux de fréquentation scolaire des enfants de 7-16 ans en 2006 selon la nature du handicap (%)**



Contrairement à l'analyse bivariée qui ne repose que sur la relation entre deux variables c'est-à-dire la fréquentation scolaire et une variable de différenciation, l'AFCM met en évidence les interrelations entre toutes les variables. Cette technique permet alors de caractériser les enfants par rapport à leur statut scolaire (fréquente ou pas l'école).

### 3.2 Profil scolaire des enfants

Dans l'Analyse Factorielle des Correspondances Multiples (AFCM), les deux premiers axes factoriels sont généralement retenus pour présenter les résultats car ils suffisent à mieux rendre compte des interrelations qui existent entre les variables mises en jeu. Dans la présente étude, ces axes factoriels représentent respectivement 9,639 % et 5,666 %, soit au total 15,305% de l'inertie totale expliquée par l'ensemble des axes factoriels. Ce pourcentage apparemment faible ne compromet en rien l'étude, car en général, les taux d'inertie sont faibles dans la plupart des tableaux disjonctifs complets.

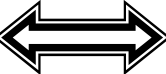

Le tableau 3.1 qui présente la synthèse des résultats de l'AFCM à travers la caractérisation des deux premiers axes factoriels, a été élaboré à partir de la matrice des composantes après rotation<sup>8</sup> en répertoriant les points-modalités qui contribuent le mieux au positionnement de chaque axe. La caractérisation des axes permet de répartir les

<sup>8</sup> Dans la présente étude, nous avons choisi «Varimax» comme méthode de rotation des axes. Le logiciel SPSS que nous avons utilisé pour analyser les données, propose plusieurs méthodes de rotation des axes : *Varimax*, *Quartimax*, *Equamax*, *Direct Oblimin* et *Promax*. Contrairement aux autres types de rotation, on parvient par la méthode *Varimax* à une structure des composantes plus tranchée, donc plus facile à lire et à interpréter. Par ailleurs, la méthode de rotation *Varimax* est la plus utilisée en recherche appliquée (Stafford et Bodson, 2007).

enfants en deux sous-groupes suivant chaque axe factoriel, notamment les enfants situés à la partie positive de l'axe et ceux situés à la partie négative. L'examen des résultats montre que le premier axe factoriel oppose respectivement les enfants du milieu urbain et ceux issus des ménages nantis (quintiles 4 et 5) aux enfants du milieu rural et ceux issus des ménages plus ou moins pauvres (quintiles 1, 2 et 3). On retrouve dans le premier sous-groupe, les enfants dont le chef de ménage est chrétien et dans le second sous-groupe, les enfants dont le chef de ménage est animiste. Les enfants dont le chef de ménage a un niveau d'études primaire ou plus se retrouvent aussi dans le sous-groupe1 et ceux dont le chef de ménage est non instruit se retrouvent dans le sous-groupe2. Les enfants du premier sous-groupe fréquentent l'école tandis que ceux du second sous-groupe ne fréquent pas l'école.

De la même manière, on observe à travers le tableau 3.1 que le deuxième axe factoriel oppose les garçons aux filles, les enfants sans handicap à ceux souffrant de handicap, les propres enfants du chef de ménage (CM) aux autres enfants résidant dans le ménage, les enfants dont le CM est un homme à ceux dont le CM est une femme, etc.

**Tableau 3.1 : Caractérisation des deux premiers axes factoriels de l'AFCM**

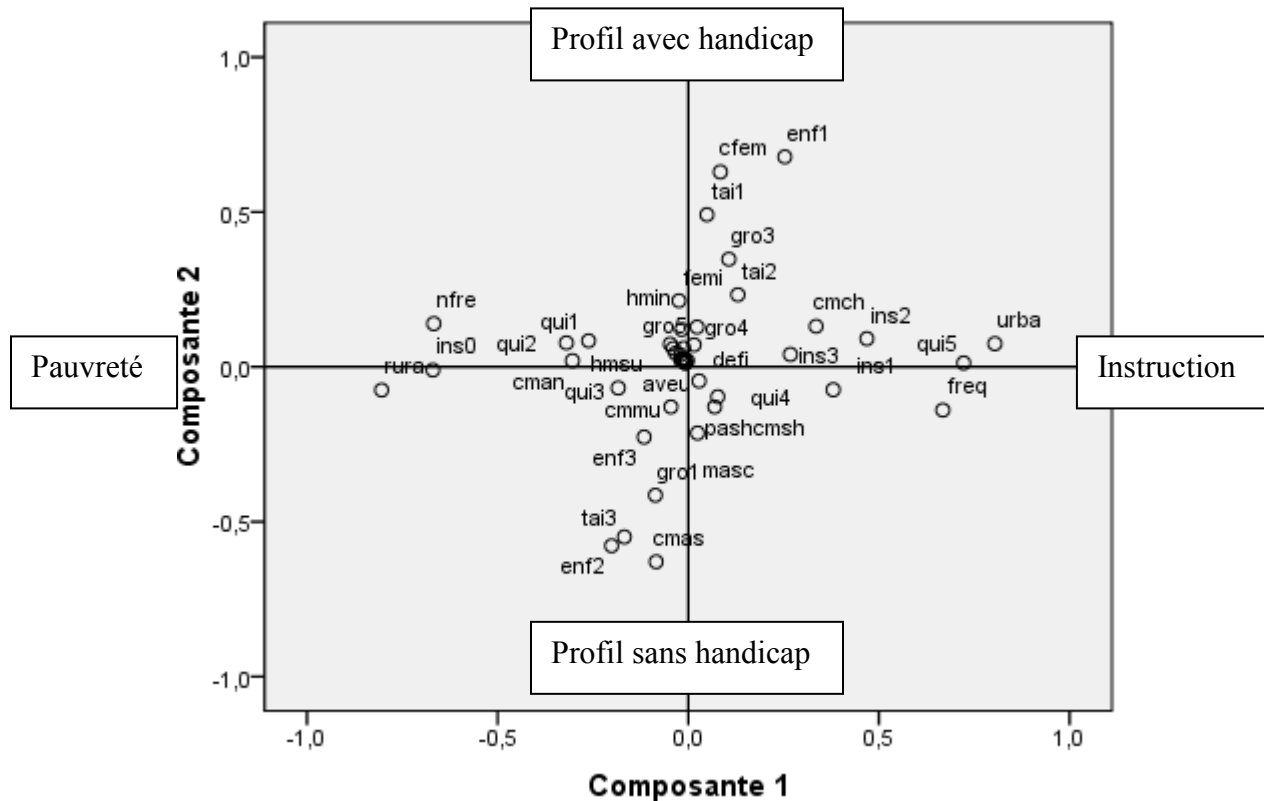
<p><b>1er axe factoriel :</b></p> <p><i>Axe de l'opposition entre Instruction et Pauvreté</i></p>	<p><b>Sous-groupe 1</b> (partie positive de l'axe 1)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Milieu urbain</li> <li>-Quintile 5</li> <li>-Quintile 4</li>   <li>-CM niveau d'instruction primaire</li> <li>-CM niveau d'instruction secondaire</li> <li>-CM niveau d'instruction supérieur</li> <li>-CM chrétien</li> <li>-Fréquente l'école</li> </ul>	 <p><b>(Opposition)</b></p>	<p><b>Sous-groupe 2</b> (partie négative de l'axe 1)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Milieu rural</li> <li>-Quintiles 1</li> <li>-Quintiles 2</li>   <li>-Quintile 3</li> <li>-CM aucun niveau d'instruction</li>   <li>- CM animiste</li> <li>- Ne fréquente pas l'école</li> </ul>
<p><b>2ème axe factoriel :</b></p> <p><i>Axe des profils. Il y a une opposition entre le handicap et les autres profils</i></p>	<p><b>Sous groupe 3</b> (partie négative de l'axe 2)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enfant sans handicap</li> <li>- Enfant de sexe masculin</li> <li>- Propres enfants du CM</li>   <li>- CM de sexe masculin</li> <li>-CM sans handicap</li> <li>- CM musulman</li> <li>- taille du ménage (=11+ personnes)</li>   <li>-Nombre d'enfants de 0-5 ans (= 2 à 4)</li> <li>- Nombre d'enfants de 0-5 ans (=5+)</li> </ul>	 <p><b>(Opposition)</b></p>	<p><b>Sous groupe 4</b> (partie positive de l'axe 2)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enfant avec handicap</li> <li>- Enfant de sexe féminin</li> <li>- Enfants du ménage, autres que ceux du CM</li>   <li>- CM de sexe féminin</li> <li>- CM avec handicap</li>   <li>- Taille du ménage (&lt;5 personnes)</li> <li>- Taille du ménage (de 5 à 10 personnes)</li> <li>- Nombre d'enfants de 0-5 ans (&lt;2)</li> </ul>

Note : CM= chef de ménage

L'analyse du plan factoriel à travers le graphique 3.2 permet d'affiner la typologie présentée précédemment et de dégager deux groupes d'enfants :

- ✓ Le *premier groupe* est délimité par les parties positives des composantes et la partie négative de la composante 2. En excluant les points-modalités proches de l'origine du repère (point d'intersection des deux axes), c'est-à-dire les points-modalités dont les coefficients sont très proches de zéro, il ressort que les enfants appartenant à ce groupe sont les propres enfants du chef de ménage. Ils sont de sexe masculin, ne souffrent d'aucun handicap et fréquentent l'école. Ces enfants résident également en milieu urbain dans les ménages nantis regorgeant moins d'enfants à bas âge (0-4 ans). Leurs chefs de ménage sont des femmes chrétiennes sans handicap et ayant au moins le niveau d'études primaire.
- ✓ Le *second groupe* est situé à la partie négative de la deuxième composante principale. Les enfants de ce groupe ne fréquentent pas l'école. Ils souffrent de divers types de handicap et résident en milieu rural dans les ménages pauvres ayant plus de cinq enfants à bas âge. Leurs chefs de ménage sont des animistes ou adeptes de la religion musulmane. Les enfants de ce groupe qui sont entièrement exclus du système éducatif, comparativement à ceux du premier groupe, méritent une attention particulière dans la lutte contre les inégalités en matière de scolarisation.

**Graphique 3.2 : Plan factoriel issu de l'AFCM**



### 3.3 Inégalités en matière de fréquentation scolaire

Dans l'analyse bivariée, nous avons eu à examiner de façon isolée l'*effet* de chaque variable de différenciation sur la fréquentation scolaire des enfants. Bien qu'intéressante, cette analyse ne donne que l'*effet brut* de chaque variable, c'est-à-dire sans tenir compte des effets possibles des autres variables. Cette partie présente les résultats des analyses réalisées à l'aide de la régression logistique. Cette analyse permet d'avoir l'*effet intrinsèque* (ou *effet net*) de chaque variable, c'est-à-dire après contrôle de l'effet des autres variables en présence. Les résultats que nous présentons ci-dessous sont des rapports de chances et s'interprètent comme des écarts par rapport à une catégorie de référence.

Les analyses ont été produites pour les enfants sans handicap et ceux présentant un handicap, ce qui permet d'examiner les inégalités entre les deux groupes d'enfants d'une part, et à l'intérieur de chaque groupe d'enfants d'autre part.

#### *Inégalités liées au handicap*

L'*effet intrinsèque* du *handicap* sur la fréquentation scolaire des enfants est significatif au seuil de 1%. Par ailleurs, l'examen des rapports de chances, montre que les inégalités liées au handicap en terme de fréquentation scolaire sont très élevées (tableau 3.2). Comme précédemment observé (cf. résultats de l'analyse bivariée), les enfants sourds/muets sont pratiquement exclus du système scolaire avec 91 % moins de chances de fréquenter l'école que les enfants sans handicap (groupe de référence). Viennent ensuite les enfants atteints de déficience mentale et les aveugles qui ont respectivement 87 % et 72 % moins de chances de fréquenter l'école que le groupe de référence. Les enfants vivant avec un *handicap membre supérieur* et ceux avec un *handicap membre inférieur* sont les moins exclus avec respectivement 25 % et 29 % moins de chances de fréquenter l'école que les enfants valides. Cette forte discrimination des enfants prouve que le handicap est un véritable frein à la fréquentation scolaire. Ainsi, les enfants en situation de handicap constituent un groupe nettement défavorisé que l'on doit prendre en compte dans les stratégies de scolarisation des populations vulnérables ou marginalisées.

#### *Inégalités liées aux autres variables différentielles*

A l'instar du *handicap*, les *effets intrinsèques* des autres variables de différenciation sur la fréquentation scolaire des enfants sont significatifs au seuil de 1% aussi bien chez les enfants sans handicap que chez les enfants en situation de handicap (tableau 3.2). Par ailleurs, à l'exception du *handicap du chef de ménage* et dans une moindre mesure du *statut de l'enfant dans le ménage*, les écarts dus aux variables de différenciation sont plus importants chez les enfants sans handicap et chez les enfants présentant un handicap. Ces résultats montrent une fois encore que les enfants en situation de handicap cumulent deux séries d'inégalités : la première série est due à leur propre handicap et la seconde série, bien que moindre par rapport aux enfants sans handicap dans certains cas, provient des facteurs ordinairement reconnus comme déterminant de la scolarisation des enfants.

*Le milieu de résidence* : les enfants sans handicap qui résident en milieu urbain ont 2,5 fois plus de chances de fréquenter l'école que ceux qui résident en milieu rural. Il en est de même pour les enfants présentant un handicap où ceux qui résident en ville ont 68 % plus de chances de fréquenter l'école que leur groupe de référence, c'est-à-dire les enfants qui souffrent de handicap et qui résident en milieu rural.

*Le niveau de vie du ménage* : il est positivement relié à la fréquentation scolaire des enfants quel que soit la nature de leur handicap. Autrement dit, plus le niveau de vie du ménage est élevé, plus la fréquentation scolaire des enfants est meilleure. Par ailleurs, les inégalités liées au statut socioéconomique du ménage sont plus importantes que les autres types d'inégalités. En passant du quintile 2 au quintile 5, les écarts de fréquentation scolaire par rapport au groupe de référence (quintile 1) varient de 1,4 à 5,8 pour les enfants sans handicap et de 1,3 à 4,7 pour les enfants souffrant de handicap.

*Le nombre d'enfants de 0-4 ans présents dans le ménage* : il est inversement associé à la fréquentation scolaire des enfants sans handicap. En effet, les enfants qui résident dans les ménages ayant 2 à 4 enfants de 0-4 ans et ceux qui résident dans les ménages regorgeant plus de 4 enfants de 0-4 ans ont respectivement 25 % et 30 % moins de chances de fréquenter l'école que ceux qui résident dans les ménages qui abritent moins de 2 enfants de 0-4 ans. Chez les enfants en situation de handicap par contre, seuls ceux qui résident dans les ménages comptant 2 à 4 enfants de 0-4 ans ont légèrement moins de chances (9 %) de fréquenter l'école que leur groupe de référence.

Enfin, en ce qui concerne le *sexe*, la *religion* et le *niveau d'études du chef de ménage*, ce sont les inégalités déjà connues qui sont mises en évidence. Il en est de même pour le *sexe* et le *statut de l'enfant*, où on observe d'une part que les garçons ont plus de chances de fréquenter l'école que les filles quelle que soit la nature du handicap et d'autre part que les propres enfants du chef de ménage ont des chances plus importantes de fréquenter l'école que les autres catégories d'enfants qui résident dans le ménage. Toutefois, on relève au niveau des enfants présentant un handicap que ceux dont les deux parents vivent ailleurs ont légèrement plus de chances (11 %) de fréquenter l'école que les propres enfants du chef de ménage atteints de handicap.

**Tableau 3.2 : Rapports de chances (odds ratios) de la fréquentation scolaire des enfants de 7-16 ans en 2006 selon les variables de différenciation**

<b>Variabes</b>	<b>Total</b>	<b>E S H</b>	<b>E A H</b>
<i>Milieu de résidence (Réf.=Rural)</i>			
Urbain	2,504 ***	2,508 ***	1,680 ***
<i>Niveau de vie du ménage (Réf.=Quintile 1)</i>			
Quintile 2	1,402 ***	1,402 ***	1,287 ***
Quintile 3	2,140 ***	2,141 ***	1,759 ***
Quintile 4	3,460 ***	3,462 ***	2,833 ***
Quintile 5	5,834 ***	5,837 ***	4,727 ***
<i>Taille du ménage (Réf. = 5-10 personnes)</i>			
Moins de 5 personnes	0,843 ***	0,844 ***	0,798 ***
11 personnes et plus	1,001 ns	1,001 ns	1,045 ns
<i>Nombre d'enfants de 0-4 ans dans le ménage (Réf. = &lt;2 enfants)</i>			
2 à 4 enfants	0,850 ***	0,850 ***	0,914 **
5 enfants et plus	0,699 ***	0,698 ***	0,868 ns
<i>Sexe du chef de ménage (Réf. = Masculin)</i>			
Féminin	1,529 ***	1,529 ***	1,421 ***
<i>Religion du chef de ménage (Réf. = Musulman)</i>			
Animiste	0,991 ***	0,991 ***	0,990 ***
Chrétien	2,120 ***	2,122 ***	1,513 ***
Autre	1,178 ***	1,174 ***	1,579 ***
<i>Niveau d'instruction du chef de ménage (Réf. = Aucun niveau)</i>			
Primaire	2,049 ***	2,052 ***	1,504 ***
Secondaire et plus	2,449 ***	2,454 ***	1,867 ***
<i>Nature du handicap du chef de ménage (Réf. = Aucun handicap)</i>			
Handicap membre supérieur	1,057 *	1,061 *	0,762 ns
Handicap membre inférieur	1,170 ***	1,171 ***	1,299 ***
Déficience mentale	0,948 ns	0,942 ns	1,367 ns
Aveugle	0,996 ns	0,993 ns	1,182 ns
Sourd/Muet	0,987 ns	0,983 ns	1,200 ns
Autre	1,027 *	1,018 ns	1,724 ***
<i>Sexe de l'enfant (Réf. = Féminin)</i>			
Masculin	1,451 ***	1,451 ***	1,284 ***
<i>Nature du handicap de l'enfant (Réf. = Aucun handicap)</i>			
Handicap membre supérieur	0,747 ***	-	-
Handicap membre inférieur	0,711 ***	-	-
Déficience mentale	0,127 ***	-	-
Aveugle	0,280 ***	-	-
Sourd/Muet	0,089 ***	-	-
Autre	0,377 ***	-	-
<i>Statut de l'enfant dans le ménage (Réf. = Enfants du chef de ménage)</i>			
Enfants résidant dans le ménage avec au moins un de leurs parents	0,817 ***	0,817 ***	0,763 ***
Enfants dont les deux parents vivent ailleurs	0,675 ***	0,673 ***	1,112 **
Enfants dont un parent vit ailleurs, l'autre étant décédé	0,556 ***	0,555 ***	0,690 ***
Enfants dont les deux parents sont décédés	0,575 ***	0,575 ***	0,620 ***
<i>Age de l'enfant (variable de contrôle)</i>	1,635 ***	1,636 ***	1,383 ***
<i>Age de l'enfant au carré (variable de contrôle)</i>	0,971 ***	0,971 ***	0,980 ***
<i>Pseudo R2</i>	0,205 ***	0,204 ***	0,117 ***

Note : Total=ensemble des enfants ; ESH = enfants sans handicap ; EAH= enfants avec handicap ; Les étoiles représentent le seuil de signification statistique des variables et des coefficients : \* = 10 % ; \*\* = 5 % ; \*\*\* = 1 % ; ns=non significatif.

### 3.4 Contribution des facteurs associés à la fréquentation scolaire des enfants

Dans la régression linéaire, il existe une statistique couramment appelée  $R^2$  qui fournit le pouvoir explicatif du modèle considéré. Les contributions des différentes variables explicatives sont obtenues uniquement à partir du pouvoir explicatif ( $R^2$ ) du modèle pas à pas classique<sup>9</sup>. Dans la régression logistique par contre, il n'existe pas d'équivalent de cette statistique ( $R^2$ ). Pour y remédier, on recourt généralement à deux méthodes : la première consiste à procéder exactement comme dans la régression linéaire en calculant une statistique similaire (appelé pseudo  $R^2$ ) à partir de la statistique du khi-deux. La seconde possibilité quant à elle, utilise la statistique du khi-deux mais en adoptant une démarche différente. En effet, au lieu du modèle pas à pas classique, on commence par le modèle saturé en introduisant toutes les variables d'analyse et on ôtant progressivement les variables. La contribution ( $C_x$ ) d'une variable X est obtenue à partir de la statistique du khi-deux du modèle saturé ( $Khi\text{-deux}_f$ ) et celle du modèle excluant la variable X dans l'analyse ( $Khi\text{-deux}_s$ ).

$$C_x = \frac{(Khi - deux_f) - (Khi - deux_s)}{(Khi - deux_f)}$$

Nous avons choisi cette façon de procéder car dans le cas de la régression logistique, la mesure des contributions des variables par cette méthode est recommandée depuis un certain nombre d'années contrairement à celle faite à partir du pseudo  $R^2$  qui tend à être abandonnée.

L'examen des résultats du tableau 3.3 montre que la pauvreté des ménages est de loin la première cause de non-scolarisation des enfants, en l'occurrence les enfants souffrant de handicap. Ce que l'AFCM avait mis en évidence en opposant l'instruction à la pauvreté. En effet, le niveau de vie du ménage contribue à 16,32 % à l'explication de la fréquentation scolaire des enfants. Le milieu de résidence et la religion du chef de ménage (CM) occupent respectivement les deuxième et troisième positions. Viennent ensuite par ordre décroissant, le niveau d'instruction du CM, le sexe de l'enfant et son statut dans le ménage, le sexe du CM, le handicap de l'enfant, le nombre d'enfants de 0-4 ans présents dans le ménage, la taille du ménage et le handicap du CM. La prise en compte du handicap dans l'analyse montre que ce classement observé pour l'ensemble des enfants est légèrement perturbé pour les variables à faibles contributions. Par ailleurs, il ressort que le niveau de vie du ménage est plus déterminant dans la fréquentation scolaire des enfants souffrant de handicap que ceux sans handicap, soit une contribution de 19,32% pour le premier groupe d'enfants contre 16,38 % pour le second. Il en est de même pour la taille du ménage, le sexe et le handicap du chef de ménage. Par contre, le milieu de résidence, la religion et le niveau d'études du CM, le nombre d'enfants de 0-4 ans présents dans le ménage, le sexe et le statut de l'enfant sont plus déterminants dans la fréquentation scolaire des enfants sans handicap que ceux avec handicap.

---

<sup>9</sup> Dans la régression linéaire où la variable dépendante est métrique, il existe une statistique appelée  $R^2$  qui fournit le pouvoir explicatif du modèle. Pour avoir alors le pouvoir prédictif des variables, on commence par introduire les variables de contrôle dans le modèle et on ajoute successivement par la suite les variables indépendantes. La contribution d'une variable donnée est obtenue en faisant la différence entre les  $R^2$  obtenus après et avant l'introduction de ladite variable.

Enfin, comme on peut le constater à travers le tableau 3.3, le handicap, bien que constituant un obstacle réel, contribue très faiblement à l'explication de la fréquentation scolaire des enfants, comparativement aux autres variables de différenciation.

**Tableau 3.3: Contribution des variables de différenciation à la fréquentation scolaire des enfants de 7-16 ans en 2006 selon le handicap**

Variables de différenciation	Total			E S H			E A H		
	Khi-deux <sub>s</sub>	C <sub>x</sub> (en %)	Rg	Khi-deux <sub>s</sub>	C <sub>x</sub> (en %)	Rg	Khi-deux <sub>s</sub>	C <sub>x</sub> (en %)	Rg
Niveau de vie	792 745,08	16,32	1	786 641,11	16,38	1	2 130,43	19,32	1
Religion du CM	884 190,59	6,67	2	877 753,07	6,69	2	2 536,36	3,95	2
Milieu de résidence	891 233,68	5,92	3	884 688,58	5,96	3	2 543,25	3,69	3
Niveau d'instruction du CM	911 031,74	3,83	4	904 473,12	3,85	4	2 554,45	3,26	4
Sexe de l'enfant	924 195,80	2,44	5	917 630,67	2,46	5	2 593,91	1,77	5
Statut de l'enfant	931 248,59	1,70	6	924 520,23	1,72	6	2 608,04	1,23	6
Sexe du CM	938 722,78	0,91	7	932 142,98	0,91	7	2 608,27	1,22	7
Handicap de l'enfant	942 057,33	0,56	8						
Nombre d'enfants de 0-4 ans	942 276,06	0,53	9	935 659,73	0,54	8	2 635,46	0,19	10
Taille du ménage	946 112,36	0,13	10	939 508,60	0,13	9	2 628,14	0,47	9
Handicap du CM	947 231,95	0,01	11	940 619,26	0,01	10	2 614,08	1,00	8
<b>Khi-deux<sub>f</sub></b>	<b>947 344,29</b>			<b>940 730,86</b>			<b>2 640,60</b>		

Note : Total=ensemble des enfants ; ESH = enfants sans handicap ; EAH= enfants avec handicap ;

Khi-deux<sub>f</sub>=Khi-deux obtenu avec toutes les variables en présence; Khi-deux<sub>s</sub>=Khi-deux obtenu en excluant la variable du modèle d'analyse; C<sub>x</sub>=contribution de la variable; Rg=rang occupé par la variable dans le classement.

## Conclusion

La présente analyse avait trois objectifs spécifiques : i) dégager le profil des enfants en situation de handicap et qui se trouvent hors de l'école ; ii) mettre en évidence les inégalités de fréquentation scolaire dues au handicap et aux autres variables de différenciation et iii) mesurer la contribution des facteurs associés à la non-scolarisation des enfants y compris le handicap de l'enfant.

En ce qui concerne le premier objectif, les résultats montrent que les enfants avec handicap et exclus de l'école résident généralement en milieu rural dans les ménages pauvres ayant un nombre élevé d'enfants à bas âge. Leurs chefs de ménage sont entre autres des animistes ou adeptes de la religion musulmane.

Pour ce qui est de l'objectif 2, il est ressorti que les inégalités liées au handicap sont très élevées au point que certains enfants présentant un handicap, en l'occurrence les sourds/muets, les déficients mentaux et les aveugles sont presque totalement exclus du système scolaire. En plus du handicap, ces enfants cumulent les inégalités liées aux variables de différenciation ordinairement reconnues dans l'accès à l'éducation (milieu de résidence, situation socioéconomique du ménage, religion, sexe et niveau d'instruction du



chef de ménage, sexe et statut de l'enfant dans le ménage, etc.), ce qui leur est sans doute très préjudiciable.

Enfin, s'agissant des contributions des facteurs associés à la non-scolarisation des enfants (objectif 3), il est apparu que le statut socioéconomique du ménage a la plus forte contribution. Par ailleurs, il est plus déterminant dans la fréquentation scolaire des enfants présentant un handicap que dans celle des enfants n'ayant aucun handicap. La religion du chef de ménage et le milieu de résidence ont également de fortes contributions, mais beaucoup plus importantes cette fois-ci chez les enfants sans handicap.

## Références bibliographiques

BOUGMA, Moussa (2010), *Dynamique des langues locales et de la langue française au Burkina Faso : un éclairage à travers les recensements généraux de la population (1985, 1996 et 2006)*, Rapport de recherche de l'ODSEF, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, Université Laval, Québec, 61 p.

BUCHMANN, C. (2000), *Family structure, Parental perceptions, and child labor*, Social forces, 78, n°04, p.1349-78.

BUCHMANN, C. et E. HANNUM (2001), *Education and stratification in developing countries: A review of theories and research*, Annual Review of Sociology 27, p.77-102.

CHERNICHOVSKY, D. (1985), *Socioeconomic and Demographic Aspects of school Enrollment and Attendance in Rural Botswana*, Economic Development and Cultural Change, vol.33, n°2, p.319-332.

DURAND, Marie-Hélène (2006), *Les enfants non scolarisés en milieu urbain : une comparaison des déterminants intra familiaux, inter familiaux et des effets de voisinage dans sept capitales ouest africaines*, Document de travail DIAL. IRD, DIAL, Paris, 41 p.

HERAUD, M. (2005), *Les représentations du handicap au Burkina Faso : processus de marginalisation et d'intégration des personnes en situation de handicap*, Article, 19 p.

KOBIANÉ, Jean-François (2010), *La non-scolarisation des enfants issus de populations marginalisées au Burkina Faso : Ampleur, causes et initiatives des pouvoirs publics*. Contribution au Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2010, Deuxième draft, 37 p.

KOBIANÉ Jean-François (2006), *Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire*, Collection "Monographies de l'Institut de Démographie de l'UCL", Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 306 p.

KOBIANÉ, Jean-François et Moussa BOUGMA (2009), *Burkina Faso. RGPH 2006. Rapport d'analyse du thème IV. Instruction, Alphabétisation et Scolarisation*, 164 p.

MARCOUX, Richard (1994), *L'école ou le travail. L'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali*, Collection de thèses de mémoires sur le Sahel, n°30, Université de Montréal, 268 p.+annexes.

OUEDRAOGO, Dieudonné et Jeanne NYAMEOGO (2000), *La population des personnes handicapées*, in «Burkina Faso. Analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitation de 1996», volume1, Ouagadougou, pp181-211.

PILON, Marc (1995), «*Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6-14 ans au Togo en 1981 : apports et limites des données censitaires* » in Marie-France LANGE et Jean-Yves MARTIN (éd.), «Les stratégies en Afrique subsaharienne», *Cahiers Sciences Humaines*, vol.31, n°3, p697-718.

STAFFORD, Jean et Paul BODSON (2007), *L'analyse multivariée avec SPSS*. Presses de l'Université du Québec, 245 p.

TENENHAUS, Michel (2007), *Statistique. Méthodes pour décrire, expliquer et prévoir*. Dunod, Paris, 2007, 679 p.

UNESCO (2000), *Forum mondial sur l'éducation. Cadre d'action de Dakar*, Paris, 78 p.

ZONGO Mahamadou, Dramane BOLY et Jean Gabriel TOUGMA (2009), *Burkina Faso. RGPH 2006. Rapport d'analyse du Thème 13. Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap*, 133 p.

## Annexes

**Tableau A1 : Effectifs (absolus et relatifs) et taux de fréquentation scolaire des enfants de 7-16 ans en 2006 selon les variables de différenciation**

Variable	Effectif	%	TFS (%)
<b>Milieu de résidence</b>			***
Urbain	768 745	20,76	72,43
Rural	2 934 465	79,24	32,00
<b>Niveau de vie</b>			***
Quintile 1	562 751	15,20	19,76
Quintile 2	885 476	23,91	25,70
Quintile 3	753 808	20,36	34,57
Quintile 4	869 591	23,48	49,53
Quintile 5	631 584	17,06	73,75
<b>Taille du ménage</b>			***
Moins de 5 personnes	332 183	8,97	41,39
5 à10 personnes	2 212 962	59,76	42,48
11 personnes et plus	1 158 065	31,27	36,13

Variable	Effectif	%	TFS (%)
<b>Nombre d'enfants de 0-4 ans</b> ***			
Moins de 2 enfants	1 866 660	50,41	44,92
2 à 4 enfants	1 626 290	43,92	36,45
5 enfants et plus	210 260	5,68	30,66
<b>Sexe du chef de ménage</b> ***			
Masculin	3 379 197	91,25	39,22
Féminin	324 013	8,75	52,63
<b>Age du chef de ménage</b> ***			
Moins de 25 ans	91 805	2,48	31,73
25 à 59 ans	2 895 052	78,27	42,04
60 ans et plus	711 927	19,25	34,77
<b>Religion du chef de ménage</b> ***			
Animiste	653 899	17,66	27,10
Musulman	2 218 408	59,91	37,63
Chrétien	807 626	21,81	58,77
Autre	23 277		39,70
<b>Niveau d'instruction du chef de ménage</b> ***			
Aucun	3 157 454	85,54	35,22
Primaire	307 862	8,34	64,77
Secondaire	180 343	4,89	79,35
Supérieur	45 597	1,24	78,27
<b>État matrimonial du chef de ménage</b> ***			
Célibataire	67 938	1,85	55,21
Monogame	1 696 087	46,22	44,23
Polygame	1 684 972	45,92	34,87
Veuf/divorcé	195 712	5,33	47,33
Union libre	24 827	0,68	53,43
<b>Nature du handicap du chef de ménage</b> ***			
Aucun handicap	3 623 433	97,85	40,45
Handicap membre supérieur	5 665	0,15	38,52
Handicap membre inférieur	22 845	0,62	44,93
Déficiência mentale	3 951	0,11	35,03
Aveugle	17 765	0,48	32,48
Sourd/muet	6 596	0,18	31,49
Autre	22 955	0,62	36,60
<b>Sexe de l'enfant</b> ***			
Masculin	1 898 537	51,27	43,14
Féminin	1 804 673	48,73	37,51
<b>Nature du handicap de l'enfant</b> ***			
Aucun handicap	3 682 949	99,45	40,49
Handicap membre supérieur	2 283	0,06	34,73
Handicap membre inférieur	6 130	0,17	34,60
Déficiência mentale	3 082	0,08	13,92
Aveugle	903	0,02	19,05
Sourd/muet	4 467	0,12	9,40
Autre	3 396	0,09	22,59
<b>Statut de l'enfant dans le ménage</b> ***			
Propres enfants du chef de ménage	2 800 405	75,84	41,09
Enfants résidant dans le ménage avec au moins un de leurs parents	260 769	7,06	38,46
Enfants dont les deux parents vivent ailleurs	485 566	13,15	39,55
Enfants dont un parent vit ailleurs, l'autre étant décédé	110 138	2,98	34,15
Enfants dont les deux parents sont décédés	35 765	0,97	34,33

Note : TFS= taux de fréquentation scolaire ;

Les étoiles représentent le seuil de signification statistique des variables: \*\*\* =1 %.

**Tableau A2 : Dictionnaire des variables de l'AFCM**

Variables	Modalités	Description des modalités
Milieu de résidence	urba	Milieu urbain
	rura	Milieu rural
Niveau de vie du ménage	qui1	Quintile 1
	qui2	Quintile 2
	qui3	Quintile 3
	qui4	Quintile 4
	qui5	Quintile 5
Taille du ménage	tai1	Moins de 5 personnes
	tai2	5 à 10 personnes
	tai3	11 personnes et plus
Nombre d'enfants de 0-4 ans dans le ménage	enf1	Moins de 2 enfants
	enf2	2 à 4 enfants
	enf3	5 enfants et plus
Sexe du chef de ménage	cmas	Masculin
	cfem	Féminin
Religion du chef de ménage	cman	Animiste
	cmmu	Musulman
	cmch	Chrétien
	cmar	Autre
Niveau d'instruction du chef de ménage	ins0	Aucun
	ins1	Primaire
	ins2	Secondaire
	ins3	Supérieur
	mono	Monogame
	poly	Polygame
	vedi	Veuf/divorcé
	unil	Union libre
Nature du handicap du chef de ménage	cmsh	Aucun handicap
	cmsu	Handicap membre supérieur
	cmin	Handicap membre inférieur
	cmde	Déficience mentale
	cmav	Aveugle
	cmsr	Sourd/muet
	cmau	Autre
Sexe de l'enfant	masc	Masculin
	femi	Féminin
Nature du handicap de l'enfant	pash	Aucun handicap
	hmsu	Handicap membre supérieur
	hmin	Handicap membre inférieur
	defi	Déficience mentale
	aveu	Aveugle
	sour	Sourd/muet
	autr	Autre
Statut de l'enfant dans le ménage	gro1	Propres enfants du chef de ménage
	gro2	Enfants résidant dans le ménage avec au moins un de leurs parents
	gro3	Enfants dont les deux parents vivent ailleurs
	gro4	Enfants dont un parent vit ailleurs, l'autre étant décédé
	gro5	Enfants dont les deux parents sont décédés
Fréquentation scolaire de l'enfant	freq	Oui, fréquente l'école
	nfre	Non, ne fréquente pas l'école